

Le web au service des projets agricoles : comment créer un site

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs de la formation

concevoir sa stratégie de communication web, développer sa présence sur le web et de connaître les différents moyens techniques pour réaliser un site Internet.

Enjeux

Mettre en place une stratégie de communication numérique est devenu un enjeu de développement pour les entreprises agricoles tant pour leur viabilité que dans la transmission des bonnes pratiques et des savoir-faire agricoles. Se lancer dans la création d'un site Internet requiert des compétences techniques et transversales.

Déroulé

- Définir ses besoins, ses outils et ses messages.
 - Comprendre les enjeux de la communication sur le web et les outils collaboratifs.
 - Connaître les différentes méthodes pour concevoir son site soi-même.
 - Concevoir une stratégie de communication positive sur le web mettant en valeur ses pratiques agricoles.
 - Disposer d'outils pour en évaluer l'impact.
 - Théorie du web : système de référencement, espace interactif, règles d'écriture pour le web, les différents outils et leurs coûts.
 - Organiser mon site : définir mon message en tenant compte des attentes sociétales, trouver le bon nom de domaine, développer une arborescence.
 - Enrichir le site : quel design, quelles images, intégration de documents, de vidéos...
 - Le web 2.0 : développer une stratégie en accord avec ses valeurs professionnelles.
- Passer par un prestataire ou créer son site tout seul ? Construire un plan d'actions.

Dates, lieux et intervenants

02 févr 2021 34000
09:00 - 17:00 (7hrs)

09 févr 2021 34000
09:00 - 17:00 (7hrs)

Claire Schneider, consultante, directrice de l'agence de communication Claire S ; communication et community management

Claire Schneider, consultante, directrice de l'agence de communication Claire S ; communication et community management

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 02/02/2021

Tarifs

Non agricole 280€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Décompté sur le fond de formation du public éligible VIVEA. Caution à l'inscription : 50 euros

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734